



Damparis, le 30 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,

Toute l'équipe du Cercle Cynophile Damparisien est heureuse de vous inviter à participer à son concours d'obéissance des 5 et 6 mars 2016 organisé en même temps que le SELECTIF du Groupe 2.
Les deux terrains seront à 300m les uns des autres, séparés par la forêt

Le juge sera Patrick JOB

Le prix de l'engagement est fixé à 13 €

Des repas chauds seront servis sur place au prix de 12 € tout compris. Les demandes de réservation vous seront envoyées avec votre confirmation de réception d'inscription.



Merci de retourner la feuille d'engagement ci-jointe à **Céline JOB, Route de Champvans, 39500 DAMPARIS**, accompagnée de :

- ❖ un chèque à l'ordre du CCD
- ❖ le certificat antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie
- ❖ l'autorisation parentale pour les espoirs.
- ❖ **Une enveloppe timbrée à votre adresse ou votre email pour la confirmation de votre engagement.**

Espérant pouvoir compter sur votre présence lors de cette grande fête de l'Obéissance

Bien Cordialement

Le Président
Patrick JOB

Discipline : Obéissance

Club organisateur :

CERCLE CYNOPHILE DAMPARISIEN

Date du concours : 5 et 6 MARS 2016

Collez
votre étiquette
ICI

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) :

Numéro de Carnet de Travail :

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ :

mail

@

Club :

Région :

CSAU

Brevet

1

2

Pas d'échelon 3 organisé

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement, 13 € à l'ordre du CC DAMPARISIEN
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ième} catégorie,
- **Pour les CSAU :** *Pour les chiens inscrits à un L.O :* Photocopie lisible, complète et non surchargée du certificat de naissance ou du pedigree. *Pour les chiens non L.O :* Photocopie lisible, complète et non surchargée de la carte de tatouage ou d'identification (tatouage mécanique ou transpondeur électronique). (NB: pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable). Nota: Si le chien est détenteur du seul certificat de naissance, le propriétaire devra OBLIGATOIREMENT présenter sa carte d'identification au juge avant l'épreuve du CSAU. Dans le cas de la détention d'un pedigree, la présentation de la carte de tatouage ou d'identification du chien n'est pas nécessaire.
- L'autorisation parentale pour les mineurs,
- Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Signature du Président :

Signature du Conducteur :

Cachet du Club